

# Généralisation du 30 km/h à Strasbourg : Inquiétude de L'Automobile Club

---

L'Automobile Club réagit avec inquiétude à l'annonce du projet de généralisation du 30 km/h (à l'exception de quelques axes de transit) sur tout le ban communal de l'agglomération strasbourgeoise.

A ce jour, les axes structurants sur lesquels la vitesse resterait fixée à 50km/h ne sont pas encore connus, mais ne représenteraient au mieux que 30% de la voirie.

L'Automobile Club rappelle que la réglementation prévoit la création de « zones 30 » par rapport à un principe général de circulation qui reste fixé à 50 Km/h, et non de faire « une ville 30 » par défaut.

L'Automobile Club s'inscrira dans le processus de concertation envisagé ce jour par la Ville de Strasbourg, mais souhaite que la discussion porte sur la définition précises de « zones 30 » clairement identifiées, et non de l'adoption d'un principe d'aménagement urbain nouveau.

Didier BOLLECKER, Président de L'Automobile Club, rappelle que « ***dans les zones d'habitations urbaines, l'espace constitue un enjeu fondamental : le trafic motorisé individuel, les transports publics, les piétons et cyclistes sont en concurrence dans un même espace confiné. L'enjeu consiste à trouver un équilibre permettant de répondre à l'ensemble des besoins urbains tout en préservant la fluidité de la mobilité nécessaire pour répondre à ces besoins*** ».

L'Automobile Club s'engage résolument pour une « circulation apaisée » au cœur de nos villes, mais s'oppose à tout rejet de principe de l'automobile de la ville. La voiture reste un outil déterminant pour l'activité économique et sociale de la cité.